

Pierre de Haas, président de la Fédération française des maisons et pôles de santé (FFMPS)

Les maisons de santé ont un effet démographique, qualitatif et économique

Vos 4^{es} journées nationales se tiennent les 20 et 21 mars à La Rochelle : quels sont les principaux thèmes abordés ?

Il y aura les sujets habituels comme la protocolisation des soins primaires, les systèmes d'information... Nous organisons également trois ateliers sur les nouveaux modes de rémunération. Il y aura par ailleurs un certain nombre de sujets nouveaux comme la démarche qualité, l'implication des usagers dans les maisons de santé, les nouveaux métiers, mais aussi des choses plus décoiffantes comme un débat sur l'indice professionnel de bonheur.

Le projet de loi de santé va être examiné par les députés de la commission des affaires sociales le 17 mars : vous satisfait-il ?

Nous n'avons pas de crainte particulière, que ce soit par rapport aux relations avec les agences régionales de santé car les maisons de santé ont l'habitude de travailler avec elles, ou par rapport au tiers payant pratiqué par près de 50 % de nos structures. Nous avons fait cependant certaines demandes, en particulier s'agissant du service territorial de santé au public : si ce dernier s'organise, il nous paraît judicieux qu'il comporte des représentants des maisons de santé car ce sont les formes les mieux organisées de soins primaires sur le territoire. Nous avons, en effet, une certaine longueur d'avance en termes de vision, de perspectives mais aussi de pratiques sur cette question. Après, il y a des choses que l'on aimerait bien voir dans la loi comme une restructuration au sein du ministère de telle manière qu'on puisse avoir un correspondant unique quand on travaille sur les soins primaires. Il y a un bureau des professions, de l'organisation territoriale..., mais pas de bureau qui porte ce dossier important qu'est la révolution des soins primaires.



© JULIEN RAMBAUD/ANDIA

REPÈRES

- **591 maisons de santé** sont recensées aujourd'hui, réparties à peu près pour moitié en milieu rural et pour moitié en milieu urbain : <http://www.ffmps.fr/>
- « **Monter et faire vivre une maison de santé** » de Pierre de Haas, Édition Le Coudrier, septembre 2010, 29,50 euros.

S'il fallait citer les principaux atouts d'une maison de santé, quels seraient-ils ?

Tout d'abord, le fait d'avoir une structure de soins de ce type bloque la démographie descendante des professions de santé : lorsqu'on ouvre une maison de santé à un endroit, elle arrête de se casser la figure. Le deuxième point c'est que ça tire la qualité vers le haut parce que vous avez des professionnels qui travaillent ensemble, qui échantent, qui parlent. Et enfin, ça engendre des économies. Il y a donc un effet démographique, un effet qualitatif et un effet économique. Par ailleurs, les maisons de santé répondent tout à fait bien aux grands enjeux actuels que sont les poly-pathologies, l'accessibilité des soins, la continuité de soins... Enfin, pour les professionnels de santé, cela représente une amélioration très nette de leurs modalités d'exercice. Lorsqu'on est tout seul dans un cabinet, qu'on soit médecin, infirmier ou autre, il faut travailler quasiment tout le temps alors que dans une maison de santé, les professionnels peuvent diminuer très nettement leur temps de travail et donc, c'est une amélioration de leur qualité de vie. ♦

Propos recueillis par Juliette Sidel